



DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE ET ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ:

Nom de la Société:		Représentant autorisé:		Date:	
Adresse:					
RUE		VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
Adresse postale:					
RUE		VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
N° de téléphone:		N° de cell.:		N° de télécopieur:	
Adresse électronique :			Adresse électronique du représentant :		
Responsable des payables:		Poste tél. :		Courriel :	
LOCAUX COMMERCIAUX	Depuis combien de temps? :		Années :	Mois :	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire
Nom de la Banque:					
Adresse:					
RUE		VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
N° de compte (veuillez fournir un chèque nul) :			N° de téléphone de la banque :		
TPS:		TVQ:		Achats annuelles \$:	Achats mensuelles:
Référence de crédit n° 1 :		N° de téléphone:		Adresse électronique:	
Référence de crédit n° 2 :		N° de téléphone:		Adresse électronique:	

RENSEIGNEMENTS SUR LA CAUTION:

Nom de la Caution :		Autre Caution:			
Adresse de la Caution:					
RUE		VILLE		PROVINCE	CODE POSTAL
N° de téléphone de la Caution :		N° de cell:		Courriel:	

POUR USAGE INTERNE SEULEMENT:

Nom du Représentant de Seccan:					
Autorisation de crédit:			Limite:		Terme:
Date:					June 2020



(Nom de la Société)

(ci-après la « Société »)

(Adresse de la Société)

(Nom de la caution)

(Ci-après la « Caution »)

(Adresse de la caution)

Par la présente, la Société fait une demande de crédit (la « **Demande** ») auprès de **Seccan Inc.** (divisions **Serrubec, McGregor Hardware Distribution (MHD) et HARDWARE Agencies**) (collectivement appelées « **Seccan** »). La Société et la Caution acceptent, en faveur de Seccan, les termes de la présente Demande :

(1) La Société s'engage à payer tous les achats facturés par Seccan, conformément aux instructions de paiement de cette dernière, au plus tard trente (30) jours après la date de apparaissant sur les factures. Tout montant en souffrance portera intérêt au taux annuel de 21% à compter de l'expiration de ce délai. La Société reconnaît que le présent taux a préséance sur tout autre taux qui pourrait apparaître sur les factures émises par Seccan.

(2) La Société reconnaît également que les bons de commande ou contrats remis à Seccan par la Société seront assujettis aux modalités de la présente Demande. Toute modification ou tout ajout devra avoir fait l'objet d'une approbation écrite de la part du directeur national du crédit de Seccan.

(3) La Société disposera d'un délai de quinze (15) jours pour notifier par écrit à Seccan tout problème relatif aux biens livrés ou relatif aux factures émises par Seccan.

(4) La Société autorise Seccan à livrer les biens commandés par la Société à des emplacements où ne se trouve aucun représentant de la Société ou à des emplacements sans surveillance. La Société reconnaît que Seccan ne saurait être responsable du bris ou de la perte de biens après qu'ils aient été livrés à un emplacement non supervisé. Toute instruction particulière relative à la livraison devra être préalablement notifiée par écrit à Seccan. Dès le moment de la livraison, la Société devient responsable de toute perte relative aux biens vendus.

(5) La Société accepte qu'une enquête de crédit soit menée par Seccan ou pour le compte de celle-ci, y compris la recherche et l'échange de rapports ou de renseignements de crédit. La Société autorise Seccan à obtenir de tels rapports de crédit et autres renseignements relatifs à la Société auprès de toutes personnes ou de tout bureau de crédit en ce qui concerne l'exécution des obligations contractuelles aux termes de la présente Convention. La Société autorise Seccan et ses mandataires à recueillir, utiliser et divulguer ses renseignements personnels qui figurent aux présentes en vue d'obtenir des rapports ou des dossiers de crédit ou d'autres renseignements de crédit comme il est prévu aux présentes, pour recouvrer toute créance due à Seccan et pour mandater une tierce partie afin de recouvrer toute créance de la Société envers les Seccan.

(6) La Société consent à verser à Seccan des dommages-intérêts additionnels représentant 15 % de tout montant dû si Seccan se doit de recourir aux services d'un tiers pour recouvrer toute créance due par la Société, et ce, afin de

compenser Seccan pour les dépenses de recouvrement encourues.

(7) Seccan conserve le titre de propriété à l'égard de tous les biens achetés par la Société auprès de Seccan et le titre de propriété ne peut pas être transféré à la Société avant que l'intégralité du paiement ne soit reçue par Seccan conformément à la présente Demande.

(8) Le fait que la Demande mentionne un montant de crédit demandé n'est pas réputé constituer une limitation des obligations de la Société.

(9) La présente Demande est régie par les lois de la province ou du territoire dans lequel la division de Seccan est située.

Signature de la Société : _____

Nom du représentant de la Société: _____

Date : _____

ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT

A) Par le présent engagement, la Caution garantit irrévocablement, sujet aux conditions énoncées à la présente, de façon indivisible et solidairement à titre de Caution de la Société, le paiement à Seccan à échéance de toute somme impayée par la Société;

B) La Caution garantit à Seccan le remboursement de toute somme due par la Société, jusqu'à concurrence du principal, des intérêts, frais et accessoires de l'obligation et de toute autre somme payable, au fur et à mesure que ces sommes deviendront respectivement dues et payables, soit par écoulement du temps, soit par prolongation ou autrement.

C) La Caution renonce au bénéfice de division et de discussion et reconnaît qu'une action distincte pourra être intentée à l'encontre de la Caution, que des procédures aient été intentées ou non à l'encontre de la Société et Seccan pourra réclamer de la Caution le paiement de toutes les obligations garanties par cette convention, en tout temps, lors de tout défaut de la Société. En cas de pluralité, les Cautions sont solidaires entre elles.

Signature de la Caution: _____

Date : _____